



COMMUNIQUE

N° 2021/365 /C/MINEPAT/SG/UCP/2021 du 11 SEPT 2021, portant publication de la résiliation de la Lettre-commande n°003/LC/MINEPAT/CIPM/2019 du 05 février 2019 passée après appel d'offres national ouvert n°00032/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 du 22 octobre 2018 en procédure d'urgence en vue de la réalisation des travaux d'alimentation ligne MT/BT aérienne de l'usine de production et de transformation de l'agropole d'ananas de Nlohe, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

FINANCEMENT : BIP/MINEPAT/Programme Agropoles/exercice 2019 et suivants.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Par Décision N° 0009 TA /D/MINEPAT/SG/UCP/2021 du 14 SEPT 2021, la Lettre-commande n°003/LC/MINEPAT/CIPM/2019 du 05 février 2019 passée après appel d'offres national ouvert n°00032/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 du 22 octobre 2018 en procédure d'urgence en vue de la réalisation des travaux d'alimentation ligne MT/BT aérienne de l'usine de production et de transformation de l'agropole d'ananas de Nlohe, Département du MOUNGO, Région du Littoral, attribué à l'entreprise METROBOND CONSTRUCTION CAMEROON SARL, BP : 6 423 Yaoundé, Tél/Fax. : (+237) 222 22 84 53/ 694 673 691, est résiliée pour défaillance de l'entreprise, aux torts exclusifs, frais et risques de cette dernière.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et
de l'Aménagement du Territoire,

« Maître d'Ouvrage »

Ampliations :

- MINMAP ;
- DG/ARMP ;
- Coordonnateur National du Programme Agropoles ;
- Président CMPM /MINEPAT ;
- SOPECAM ;
- Intéressée ;
- Archive/Chrono.



